

**Procès-verbal de la réunion du  
Comité d'action des membres ayant un handicap (CAMAH)  
7 avril 2017  
Salle Pat McGrath, 11, avenue Holland**

**A // Présences**

- Behiye Cinkilic (SEN)
- Marc Masson (SEN)
- Michel Tondreau (SSG)
- Grace Morgan (STSE)
- Brigitte Coghill (SRN)
- Jo-An Munday (UEDN)
- Louise Belisle (UEDN)
- Greg McGillis (SSG)
- Alan Craig (SEI)

**B // Absences**

- Peter Hyduk (UEDN)
- Denise Camus (SEIC)

**C // Absences motivées**

- Jay Castonguay (représentante régionale, AFPC)

**D // Invités**

- Gesine Campbell (SEI)
- David Lanthier (SEI)

## **1 // Ouverture et présentations**

La réunion commence à 17 h 30. Les membres du Comité et les personnes invitées se présentent.

## **2 // Adoption de l'ordre du jour**

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

- Proposée par Michel Tondreau
- Appuyée par Marc Masson
- Adoptée

## **3 // Invités**

Deux personnes qui tenteront de se faire élire au poste de VPER lors du prochain Congrès viennent présenter leur programme. Il s'agit de Mme Gesine Campbell et de M. David Lanthier.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le départ de Larry Rousseau, un leader syndical respecté et un ardent défenseur du CAMAH. Il nous manquera beaucoup. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets.

C'est ensuite au tour de Greg McGillis, membre de l'AFPC et trésorier pour la RCN, de présenter son programme. Lui qui avait récemment annoncé sa candidature à titre de VPER suppléant a plutôt décidé de briguer le poste de VPER.

#### **4 // Examen et adoption des procès-verbaux des réunions de février et mars**

On passe en revue les procès-verbaux des dernières réunions et on y apporte quelques modifications d'ordre grammatical. Motion d'adoption avec modifications.

- Proposée par Michel Tondreau
- Appuyée par Marc Masson
- Adoptée

#### **5 // Budget**

Behiye explique que Jay a des inquiétudes par rapport à notre budget et suggère que nous n'approuvions aucune nouvelle dépense pour le moment. Puisque nous n'avons pas tous les renseignements financiers, il est convenu de reporter ce point à la prochaine réunion.

Pendant que nous discutons du budget, Claudine a présenté les états financiers. Nous avons alors constaté que la situation n'était pas aussi désastreuse qu'on l'avait craint. Greg aidera le Comité à mieux comprendre les questions d'ordre financier. La suite des discussions sur le budget et la présentation du rapport du trésorier sont reportées à la prochaine réunion.

Il faut déterminer qui sera à la table du CAMAH lors du Congrès triennal de l'AFPC-RCN, car cela aura des répercussions sur le budget. Il semble que nous n'enverrons qu'une personne au Congrès, le samedi 6 mai 2017. Si quelqu'un doit s'occuper de la table toute la journée, il faudra payer son repas, son stationnement et ses frais de déplacement. On en discute avec Greg, le trésorier, et on en conclut qu'aucun comité ne devrait avoir à se casser la tête pour trouver une si petite somme, surtout lorsqu'il s'agit d'une cause aussi importante. Il existe, dans le budget de la RCN, différents moyens de combler ce manque à gagner.

#### **6 // Questions découlant des dernières réunions**

Compte tenu des faits récents, les sujets suivants, qui étaient à l'ordre du jour de la réunion de mars, ont été soit déplacés dans l'ordre du jour de la présente réunion, soit regroupés sous un nouveau titre.

## 7 // Le point sur le site Web et le logo du CAMAH

Afin de mettre à jour le site Web du CAMAH et de le rendre accueillant pour les membres potentiels, le concept artistique suivant a été proposé.

Members with Disabilities Action Committee

- Do you self-identify as having a disability?
- Would you like to learn more about your rights?
- Are you interested in working towards advancing rights for disabled persons?

COME AND JOIN US AND LEARN. THE COMMITTEE MEETS ONCE A MONTH WITH THE EXCEPTION OF JULY, AUGUST AND DECEMBER. WE VALUE YOUR PARTICIPATION!

A LIGHT MEAL WILL BE PROVIDED FOR THOSE WHO RSVP. PLEASE EMAIL MDAC@PSAC-AFPC.COM FOR MORE INFORMATION OR VISIT OUR WEBSITE AT PSAC-NGR.COM/MDAC

Behiye souligne qu'en réponse au souhait du Comité d'examiner la possibilité de changer le terme « Comité » pour « Cercle » dans le nom du CAMAH, le VPER de la RCN, Larry Rousseau, a indiqué qu'il faudrait tenir un vote pour faire une telle modification. Toutefois, étant donné les dépenses considérables qu'entraînerait un changement de nom (p. ex., pour faire refaire tous les articles promotionnels qui portent le nom et le logo du CAMAH), le moment est malheureusement mal choisi pour aborder la question, que l'on devra réexaminer plus tard.

Comme pour les cartes promotionnelles et la bannière, Behiye indique que le matériel est actuellement entre les mains de Jay.

## 8 // Table du CAMAH au Congrès triennal régional

Grace indique qu'elle participera au Congrès en tant qu'observatrice et qu'elle ne pourra pas s'occuper de la table. Louise pourrait être disponible le samedi mais s'il y a des contraintes financières, elle ne participera qu'une demi-journée. Comme discuté précédemment, les questions budgétaires et financières seront réglées et on ne devrait pas s'en soucier. On suggère qu'il faudrait peut-être qu'il y ait plus qu'une personne à la table du CAMAH.

## **9 // Conférences et congrès auxquels le CAMAH a participé**

### i / 21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Cette journée est l'occasion de se rappeler les conséquences négatives de la discrimination raciale. Behiye et Grace ont participé, au nom du CAMAH, aux activités qui ont eu lieu dans le cadre de cette journée. Les organisateurs leur ont témoigné leur reconnaissance pour le don de 200 \$ que nous avons fait. Behiye souligne qu'il aurait été préférable que davantage de membres du Comité soient présents afin de démontrer notre solidarité envers nos confrères et consœurs, en appui à cette importante cause.

### ii/ Conférences nationales Équité 2017 de l'AFPC, du 24 au 28 mars

On présentera un rapport à la prochaine réunion.

## **10 // Tour de table**

Louise signale que les plaintes relatives aux droits de la personne et portant sur des questions d'équité sont très longues à régler et qu'en raison des retards, elles sont même parfois rejetées pour non-respect des échéanciers. On discute de certains exemples et, puisque la plupart des membres du Comité se disent préoccupés par cette question, on convient d'inviter des spécialistes qui feront un exposé sur le sujet et répondront aux interrogations du Comité.

Greg indique qu'il pourrait suggérer et inviter certains spécialistes. On aborde aussi la possibilité de discuter de ces questions importantes de façon régulière, dans le cadre de nos réunions.

Autre point abordé : le Comité souhaite-t-il que les réunions se terminent à 19 h 30? Behiye a entendu dire qu'une décision avait été prise à ce sujet, mais que malgré tout, certaines réunions ont duré plus longtemps par la suite. Les membres du Comité proposent ce qui suit : lorsque la réunion n'est pas terminée à 19 h 30 et que la majorité des personnes présentes souhaitent poursuivre les discussions, il serait préférable de terminer les discussions, tout en permettant à ceux et celles qui doivent quitter la rencontre plus tôt de le faire. La décision en question avait été imposée par un ancien président du Comité. Ce n'était pas une décision des membres. Le Comité devrait toutefois s'assurer que les sujets à aborder sont bien inscrits à l'ordre du jour et que l'on s'en tient à ces sujets au moment de la réunion, afin de respecter le temps prévu. Il faut aussi faire en sorte de distribuer à l'avance l'ordre du jour aux membres du Comité, pour qu'ils puissent y ajouter des éléments lorsqu'ils le souhaitent. Enfin, aucune décision ne sera prise après 19 h 30 et la durée de la réunion sera inscrite au procès-verbal comme étant de 17 h 30 à 19 h 30.

De plus, nous tâcherons d'adapter nos ordres du jour afin de placer les votes cruciaux, les motions et les sujets prévus à l'horaire au début de la réunion et de conserver les sujets de moindre importance pour la fin de la rencontre. Lorsque le temps manque, il faut pouvoir faire preuve de flexibilité en reportant les sujets secondaires à la réunion suivante. Il faudra toutefois tenir compte de leur importance au moment de rédiger l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Il est question d'une campagne de financement pour un camp qui accueille des enfants ayant un handicap. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires, la question n'est pas discutée davantage. On ajoute que l'on devrait s'assurer que les activités que nous finançons sont des activités auxquelles nos membres participent.

## 11 // Conclusion

- **Prochaine réunion :** le 4 mai 2017
- **Levée de la séance :** à 20 h
- **Procès-verbal rédigé et accepté :**

Marc Masson  
Secrétaire

Behiye Cinkilic  
Présidente du CAMAH

Date

Date